

**L'HOMME ET LE TRAVAIL AFRICAINS IGNORES.
LETTRE A MES AMIS DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Edouard Orban

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour l'accueil que chacun de vous m'a réservé¹. La présente formalisation n'a pour but que de poursuivre les débats passionnants commencés ensemble. Seul mon attachement au Congo, et le désir de poursuivre le riche dialogue entamé sur l'avenir de ce beau pays, peuvent justifier mon impertinence à prétendre dire quelque chose d'une intelligibilité de ce pays.

1. Une complexité spécifique

Comme toutes sociétés, le Congo est complexe, mais sa complexité est spécifique car à un « constat » s'oppose le « constat contraire ». Ainsi, comme vous le savez mieux que moi, le Congo est à la fois un des pays parmi les plus riches du monde en ressources naturelles et un des plus pauvres en termes de développement économique.

¹ Séjour de quatre mois (avril-juillet 2012) effectué à l'université de l'Uélé à Isiro.

Ses potentialités agricoles immenses s'appuient sur une richesse forestière, des surfaces cultivables considérables², sur des différences d'altitude (bassin du fleuve Congo, montagnes du soulèvement des grands lacs) permettant des différenciations de cultures et d'élevages, une alternance des saisons (saisons de pluie, de sécheresse) entre le nord et le sud, une abondance hydrographique, un ensoleillement etc ...

Et pourtant le site du ministère de l'agriculture reconnaît que 70% des ménages vivent dans une insécurité alimentaire, soit 44 millions de Congolais dont 32 millions vivant hors centre urbain. L'importation des produits agricoles (sucre, lait, œufs, huile de palme etc ...) par le seul Bas-Congo représente plus d'un million de tonnes par an et un milliard de dollars. L'importation de volailles est de 1000 tonnes par mois. Les exportations quant à elles sont insignifiantes.

Est-il utile d'évoquer les richesses minières, causes de conflits dans de nombreux pays entre sociétés internationales et populations locales, mais ici, même l'extraction par des artisans miniers autochtones est source d'exploitation éhontée d'hommes (les creuseurs) contraints de vivre dans les carrières. Ainsi, à titre d'exemple, des Présidents Directeurs Généraux, s'appuyant sur des brigades disciplinaires, prélèvent une taxe sur toutes les marchandises entrant dans la carrière et une autre lors de la revente aux artisans. L'aspect mafieux qui les guide fait de l'argent de cet artisanat de l'argent de contrebande³.

Toujours selon le point de vue qui nous préoccupe, c'est-à-dire celui du développement entendu comme

² La terre cultivable représente 34% de la superficie du Congo dont seulement 10% est cultivée. 97% de ces terres bénéficient d'une saison culturale de plus de 8 mois par an (article économie / agriculture de la RDC, Wikipédia).

³ Source « Observatoire d'exploitation des ressources naturelles et des investissements dans le bassin de l'Uélé » (OBERIUELE) initié par l'Uni-Uélé. Les actes du colloque du 17-23 août 2011 organisé par ceux-ci à Isiro seront prochainement publiés.

« l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations », cette opposition binaire se vérifie au sein même des populations. On ne peut qu'être frappé par le dynamisme, la capacité et la vitesse d'adaptation et d'innovation développés par ce que l'on appelle à tort « l'économie informelle » et, qu'avec des études du CEDAF [5], nous nommerons « économie populaire » ou « seconde économie »⁴.

Ce dynamisme se vérifie dans les capacités de transformation et de récupération de produits, à l'exemple de la multitude des revendeurs d'essence (« les Khadafi ») par demi-litre ou par litre capables de fournir des carburants à des prix inférieurs ou égaux à ceux des pompes officielles, plus encore d'organiser si nécessaire des pénuries d'approvisionnement pour faire monter les prix. On admirera également la réactivité du marché de cette économie populaire (quoique vous ayez besoin, avec un peu de patience, il vous le fournira).

On retiendra l'importance économique, voire la primauté de cette « seconde économie » qui, aujourd'hui, assure la survie de la grande majorité des Congolais, notamment par la possibilité d'y créer très aisément un emploi et dont le dynamisme est tenu, malgré le peu de capital investi, par une redistribution importante de ce capital entre les différents opérateurs et sa rotation très rapide. Mais dans le même temps, elle reste une économie de la pauvreté, sans accumulation capitaliste où « *la lutte pour la survie peut-être aussi impitoyable que les luttes entre factions qui se disputent le pouvoir de puiser dans la marmite de l'État* » [6, p. 77]. La redistribution (soutien au plus pauvre que soi, pour l'aider à démarrer une activité ou lors de problème de santé, de deuil) est la règle, mais celle-ci est plus une obligation sociale (intégration sociale, sécurité en cas de problèmes futurs) qu'une solidarité

⁴ Ce qui suit s'en est largement inspiré, voir notamment [6], [7].

communautaire⁵. Et surtout cette économie est sous valorisée, ignorée par les politiques publiques et les médias plus attirés par les modèles, les institutions et la culture occidentales que par ce dont est porteur ce type d'économie. Ainsi nous avons entendu des émissions et des ministres débattre sur un taux de chômage de 96% de la population en République Démocratique du Congo (4% des Congolais seulement travaillant dans le secteur formel), les activités de la « seconde économie » étant considérées comme inexistantes, improductives ! Le pire, c'est que les personnes qui vivent de ce secteur, et certains en vivent bien, s'estiment elles aussi hors économie, sans emploi et s'en lamentent.

Visitant une coopérative de « mamans » maraîchères, coopération qui consiste essentiellement en une mise à disposition d'un terrain protégé des vols, nous avons été interrogé par le fait que toutes les mamans avaient planté uniquement des oignons, sur des surfaces quasiment égales, alors que l'exploitation de nombreuses autres variétés sur des surfaces vierges cultivables auraient pu augmenter leurs revenus. Comment comprendre un tel mimétisme, ainsi que leur implication minimale dans la coopérative dès lors que ces dames ont des besoins financiers évidents ?

2. Quelle analyse de cette complexité ?

Il est fait deux lectures de la complexité congolaise. Pour les uns, elle n'est que le reflet d'une marche lente et difficile vers le modèle économique et politique occidental. Cette lecture puise dans la mise en

⁵ Un observateur extérieur ne peut être qu'intrigué par le peu d'attention porté par la population à ce qui représente le bien public (routes, lieux publics...). Et pourtant dans la ruralité, la terre, bien commun de la communauté, est « prêtée » à celui qui la cultive, son champ ainsi que sa production sont respectés. On peut aussi mentionner le système likelemba (tontines) qui organise un système d'épargne très généralement sans intérêt et qui repose sur la confiance qu'entretiennent les participants entre eux et dont les aspects sociaux (relation, entraide) sont importants. Opposition de ces réalités à une absence de civisme !

place chaotique du capitalisme dans les pays occidentaux des analogies qui confirmeraient un simple retard des pays africains. Selon cette lecture, il s'agit d'adapter au plus vite l'homme congolais à ce modèle. Pour d'autres, la difficulté réside dans une mise en place de nouvelles formes syncrétiques répondant à la fois aux limites du modèle occidental et à l'affirmation des valeurs culturelles congolaises. Ici, il s'agit d'adapter le modèle occidental aux besoins et aux initiatives des Congolais.

L'une et l'autre s'appuient sur des considérations ethnologiques pour tenter des analyses. Le courant critique de la culture africaine, incarné par Daniel Etounga Manguelle, Baenge Bolya⁶, Axelle Kabou [13] et Sophie Mappa [14], voit dans la culture africaine « le refus du développement ». Ce refus serait le fait d'une culture communautaire désresponsabilisant les individus, du poids d'interprétations cosmologique, surnaturelle ou ancestrale incitant à l'immobilité, d'une tradition de cueillette où tout s'obtient facilement et sans effort, de l'acceptation de l'autorité interdisant l'esprit critique et la contestation.

Pour nécessaires que soient ces apports, ils sont cependant insuffisants, l'ethnologie seule ne peut rendre compte de l'exhaustivité d'une société. Ils sont partiellement contestables car aux constats énoncés dans le paragraphe précédent peuvent être opposés des contre-exemples tout autant vérifiables. Enfin les partisans de chacune des lectures mentionnées interprètent ces considérations ethnologiques et culturelles en leur faveur, les uns y voient les causes du retard, les autres y trouvent les raisons de l'émergence d'une nouvelle culture.

⁶ Etounga Manguelle D., 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un développement culturel ?*, Ivry-sur-Seine, Nouvelles du Sud ; Baenge Bolya, 1991, *L'Afrique en kimono, repenser le développement*, Ivry-sur-Seine, Nouvelles du Sud.

C'est pourquoi il est nécessaire d'interroger d'autres déterminants, notamment ceux historiquement apportés par les sociétés extérieures à la société congolaise. Il ne s'agit pas d'en faire un bilan, ni de susciter un apitoiement obligatoirement infécond⁷, mais de les inclure dans cette réflexion, tant ces deux cents dernières années ont pesé et pèsent encore dans l'histoire congolaise.

Rappelons la brutalité de l'esclavage, pratiqué jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, qui a décimé des populations entières ; la soumission, parfois à peine moins brutale, au Roi Léopold II au temps de l'État Indépendant du Congo dont il était l'unique propriétaire ; la conception coloniale « civilisatrice » dont l'objectif moral était : « *le bien-être des populations indigènes et leur relèvement par l'expansion de la liberté individuelle, l'abandon progressif de la polygamie, le développement de la propriété privée (...) et leur appréciation des avantages de la civilisation* »⁸.

Œuvre colonisatrice pour laquelle l'Église catholique et les entreprises économiques étaient associées par des accords dûment signés avec l'État belge⁹. « *Le christianisme n'est pas confiné dans l'ordre exclusif du surnaturel, mais il saisit l'homme tout entier. (...) Le chrétien est ami du travail et recherche une honnête aisance (...). A suivre la loi du moindre effort qui est celle de sa race et à croupir dans sa misère*

⁷ Sur la nécessité d'assumer le passé pour le dépasser, voir l'admirable « *L'intraitable beauté du monde. Lettre à Barack Obama* » d'Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau, dans laquelle « l'intraitable » fait référence à la traite esclavagiste [12].

⁸ *Recueil à l'usage des fonctionnaires et agents du service territorial au Congo-Belge* (RUFAS), 1930, Bruxelles, Ministère des Colonies, 5 éditions (1916, 1918, 1920, 1925, 1930), cité par Kanyndia Lusanga, 1975, « Phénomène de la colonisation et l'émancipation des institutions sociopolitiques traditionnelles au Zaïre », *Les cahiers du CEDAF*, n°1, Bruxelles.

⁹ Pour ce qui concerne l'Église catholique, cet accord a été rompu en 1956 par la déclaration de l'Episcopat du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi désapprouvant la politique coloniale de l'administration belge alors que les demandes d'indépendance s'élevaient dans de nombreuses colonies africaines et notamment au Congo. Voir *Revue du Clergé africain*, XI, 5 sept 1956, cité également par Kanyndia Lusanga, 1975, op. cit.

ancestrale, l'indigène baptisé risque fort de retomber sous le joug de la superstition et de manquer à ses obligations »¹⁰. Quant aux entreprises : « A l'initiative privée revient la tâche de mettre la Colonie en valeur au profit de la Métropole et de la population indigène. (...) Pour la Métropole, une Colonie non productive serait une charge intolérable. Les capitaux que nous attirons au Congo doivent y trouver une équitable rémunération. (...) L'appui le plus large des autorités, devra donc être assuré aux entreprises économiques. Les fonctionnaires s'appliqueront à faciliter l'installation dans leur région, des planteurs, des industriels et des commerçants »¹¹.

Le discours connu de Patrice Lumumba devant le roi des Belges, le jour de l'indépendance soulignait le travail harassant, les salaires indécents, les mesures vexatoires, les restrictions de liberté, l'exclusion de l'éducation, des institutions, « l'exil dans notre propre patrie » etc., lot quotidien des populations congolaises durant la période coloniale. Il ne pouvait pas encore analyser l'impact que cette période aurait, notamment une culture de l'assistanat. L'image d'une vie aisée de l'homme blanc dont ils allaient prendre la place, la réquisition ouverte par Mobutu de tous les biens laissés par les « colonisateurs », la persistance d'un sentiment d'un droit à la réhabilitation du passé par l'occupant, et aujourd'hui les effets secondaires produits par la présence de la MONUSCO¹² et les Organisations Non Gouvernementales amenant beaucoup d'argent là où ils sont présents, participent d'une représentation de l'argent facile, dû et obtenu sans effort.

Il convient encore de mentionner les politiques néocoloniales, plus récentes. Citons l'échec des

¹⁰ *Recueil d'instructions aux missionnaires*, 1930, Conférence des supérieurs des missions catholiques au Congo-Belge, Louvain, Imprimerie J. Kuil-Otto, cité par Kanyndia Lusanga, op. cit. (c'est une réplique du *RUFAS*).

¹¹ *RUFAS*, 1930, op. cit.

¹² Mission de l'ONU pour le Congo.

transferts de technologie. Ce n'est pas que les Congolais soient moins amateurs que d'autres des nouvelles technologies ou moins compétents, l'intérêt pour et l'utilisation des « nouvelles technologies de l'information et de la communication » prouve le contraire. La thèse d'Abdallah Nouroudine montre bien que le problème ne vient pas de là mais de transferts fait en aveugle qui ne prennent pas en compte, ou que très partiellement, les besoins et l'intérêt des populations, l'environnement de leurs implantations et les valeurs culturelles des utilisateurs¹³. Daniel Vandersteen, dans un travail plus économique, montre que le choix de ces technologies, les moyens financiers et les politiques de formation et de maintenance sont dictés prioritairement par les intérêts financiers des sociétés exportatrices de ces technologies¹⁴.

Nous émettons l'hypothèse que ce constat sur le transfert des technologies peut être étendu à celui du transfert du modèle institutionnel et politique occidental. L'imposture de « l'universalisme » de ce modèle est dénoncée, parmi d'autres, par Sophie Mappa [14]. Toujours est-il que l'écart entre l'institution politique et la population est un véritable « *gap* ». Le constat d'un monde politique tourné vers « la politique du ventre » selon l'expression de François Bayart [1], c'est-à-dire, vers des intérêts privés, est très largement, sinon unanimement condamné par la population. Rigobert Minani dénonce : « *une assemblée nationale d'élus incapables de sanctionner un seul membre du gouvernement, pourtant les fautes nous les constatons à longueur de journées. La corruption est*

¹³ Nouroudine Abdallah, 2001, *Techniques et cultures. Comment s'approprie-t-on des technologies transférées*, Toulouse, Editions Octarès.

¹⁴ Vandersteen Daniel, 1977, « Transfert de technologie », dans « Echanges économiques extérieurs du Zaïre ; dépendance et développement », *Les cahiers du CEDAF*, n° 4-5, Bruxelles. Voir aussi Hector Zaouli : il indique que « l'usine clé en main » « apparaît comme une économie de cueillette et de redistribution des rentes » aux mains d'une caste, fortifiant ainsi l'idée d'assistanat auprès des populations [7, p. 275].

*devenue comme un sport national. Nous avons tous, dans la classe politique, comme un consensus national pour la médiocrité »*¹⁵.

Il n'est point besoin de beaucoup s'appesantir pour appréhender la gravité de l'absence d'un état de droit et de sécurité, l'absence d'infrastructures (santé, éducation, routes etc.), de politique de développement et leurs conséquences sur le sens civique et le sens du bien public évoqué plus haut. Ce modèle a pu être mis en place et se perpétue parce qu'il correspond et est soutenu par la classe politique elle-même. Elle trouve dans cet écart, dans une désadhérence quasi-totale entre le système formel du droit abstrait et la réalité sociopolitique des populations, la possibilité d'un « *comportement fréquemment prédateur et arbitraire de l'Etat* » [6]. Désadhérence d'autant plus importante que l'Etat a des pratiques qui ne correspondent pas au cadre formel qu'il s'est lui-même donné.

La thèse de Kanyndia Lusanga¹⁶, démontre les hésitations de l'administration belge tout au long de sa colonisation entre une colonisation directe et indirecte. La méthode directe consistait à imposer le modèle politique métropolitain et à assimiler les indigènes pour les transformer en pseudo-européens ; c'est la méthode adoptée par exemple par la France. La méthode indirecte, adoptée par l'Angleterre passait par l'intermédiaire des administrations coutumières, l'administration coloniale se limitant à corriger si nécessaire sans intervenir directement.

Par leurs hésitations, les Belges ont maintenu les chefs coutumiers et les administrations

¹⁵ Minani Rigobert, 2010, « Rôle de la société civile dans la reconstruction du pays », *Congo-Afrique*, dossier spécial, n° 445 [4]. Il y aurait lieu de faire une analyse critique de l'appel récurrent à la « société civile », qui paraît être un écran de fumée au dysfonctionnement démocratique.

¹⁶ Voir note de bas de page n° 8.

traditionnelles mais en vidant les uns et les autres de leur contenu, de leur sens et donc de leur autorité. Le conflit ainsi créé entre l'administration territoriale et traditionnelle durera lorsque l'indépendance sera acquise. En effet, les chefs coutumiers déconsidérés, les nouvelles élites (anciennement auxiliaires de l'administration territoriale), peu formées, prendront la place sans prendre plus en considération l'administration traditionnelle. « *Ainsi les autorités traditionnelles et leur population sont-elles restées à l'écart de l'appareil étatique moderne* ». Ce problème persiste jusqu'à ce jour puisque, après leur suppression par Mobutu au nom du parti unique, il a été contraint de les rétablir assez rapidement. La loi de 2004, sur la décentralisation du Congo, fixe leurs prérogatives.

Nous ne nous étendons pas sur les dernières politiques d'ajustement structurel mises en place par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, le bilan en est très largement connu. Ces politiques n'ont pas permis le développement des pays auxquels elles s'adressaient, ni autorisé leur sortie d'une mise sous tutelle des pays les plus riches.

3. « Le travail et l'Africain ignorés »

Que retenir des complexités et des différentes étapes examinées à la hache ci-dessus ? L'oubli, l'ignorance de l'Africain et de son travail (nous allons y revenir), par là même du Congolais, caractérisent l'ensemble de ces orientations, transferts et politiques. Aujourd'hui encore les politiques de développement, comme celles de l'assistance, sont majoritairement décidées sans l'avis des peuples africains concernés et si elles le sont, elles sont malgré tout fixées en fonction des normes et des canons occidentaux. Quels sont les

lieux qui s'interrogent et surtout prennent en compte « les préoccupations vitales »¹⁷ des Congolais ?

Depuis plus de trente ans, l'Institut d'Ergologie développe une interrogation sur le « travail ». Le travail peut être compris au sens large dans sa dimension historique (du néolithique à celui des sociétés de droit) et universelle (le travail informel comme le travail formel)¹⁸. L'ergologie s'intéresse plus particulièrement au travail concret, c'est-à-dire à l'activité de celui qui le réalise. L'activité est définie comme « *un élan de vie, de santé, sans borne prédéfinie, qui synthétise, croise et noue tout ce qu'on représente séparément, corps/esprit, individu/collectif, faire/valeurs, privé/professionnel, imposé/désiré...* »¹⁹.

Cette définition de l'activité contenant les besoins, les valeurs, les désirs etc. qui meuvent l'énergie de la personne concernée est pour part proche de la « préoccupation vitale » du professeur Way Alege. La notion de « pré-occupation » invite l'usage du corps et de l'esprit de la personne, ses compétences de producteur, son adhésion et son implication au travail demandé, sans omettre ce qu'il est empêché de faire alors qu'il pense qu'il faudrait le faire (empêchement toujours coûteux). Le terme « vital » indique la tension (inquiète ou non) du sens de son travail et l'anxiété de l'avenir. L'activité au sens ergologique contient ces aspects auxquels s'ajoutent l'appropriation par le sujet de son milieu ; milieu qu'il fait sien en le « renormalisant », et ce faisant, en déployant des potentialités et

¹⁷ Belle notion que nous devons au professeur Way Alege de l'université Shalom de Bunia.

¹⁸ On pourrait remplacer ce mot par « activités humaines socialisées » dans la mesure où le mot « travail » n'existe pas dans certaines langues africaines, comme l'a précisé Mamadou Diawara [8]. Par le travail, l'homme se confronte à son milieu naturel, social et politique pour le transformer. Le travail est une condition principale de l'amélioration des conditions de vie (et de développement), mais il a aussi une dimension anthropologique évidente par sa confrontation avec son milieu de vie.

¹⁹ Voir le « vocabulaire ergologique » [10, p. 253] ou le site www.ergologie.com ; rubrique Vocabulaire.

alternatives aux normes préexistantes²⁰.

Ce point de vue de l'activité humaine est très largement ignoré. Prenons tous les discours sur le développement, celui sur « Les cinq chantiers » du premier mandat de Joseph Kabila, « la Révolution de la modernité » de l'actuel mandat, où parle-t-on du travail ? Comme le souligne Abdallah Nouroudine, analysant les discours sur le développement, non seulement on oublie de parler du travail, mais de plus, on oublie que l'on a oublié de prendre en considération le travail [16]. Au mieux on évoquera les emplois, parfois des fiches de poste, mais rien sur ceux qui font ce travail. Comment peut-on penser le développement, poursuit-il, sans prendre en compte le travail, qui est fondement de celui-ci ? Le développement lui-même ne doit-il pas viser l'amélioration des conditions de vie et de travail du travailleur lui-même ?

Absence cruelle d'une réflexion sur le travail au Congo (mais aussi très largement en France et dans les autres pays du monde, même si cela ne peut nous tranquilliser). Non seulement le travail est ignoré, mais ce qui précède montre que le Congolais, ou l'Africain, est aussi oublié. Il subit ainsi une double ignorance, celle de son activité et celle de sa personne. Cette ignorance du travail, nous en parlons comme d'un « blanchiment du travail », alors ne devrions-nous pas parler aussi du « blanchiment de l'Africain » ? Ce qualificatif apparaît d'autant plus approprié que l'Africain disparaît à travers le prisme de « l'homme blanc ». Ces blanchiments sont causés en partie par l'élaboration et la diffusion de « savoirs en désadhérence ».

Que devons-nous comprendre par savoirs en « adhérence et désadhérence » ? On parlera d'adhérence dans

²⁰ Nous préciserons ultérieurement ce que nous appelons « renormalisation ».

une situation locale et temporelle, étroitement liée à une situation vécue ici et maintenant (en latin *hic et nunc* : au moment et à l'endroit). La « désadhérence conceptuelle » s'exprimera, quant à elle par les différentes normes (savoirs disciplinaires, techniques, prescriptions, consignes...) qui encadrent l'activité, normes générales qui sont volontairement détachées de l'ici et maintenant. Les savoirs en désadhérence parce qu'ils généralisent et catégorisent, sont, tout comme les normes, nécessaires ; que ferait-on sans les savoirs techniques, professionnels, de la culture générale ? Mais, nous devons reconnaître dans le même mouvement que leur généralisation, en oblitérant les savoirs de l'ici et maintenant, les rend insuffisants.

C'est ce qu'exprime autrement Benoît Verhaegen quand il écrit : « *Pour désigner un objet d'étude, un domaine de recherche, on ne peut éviter l'utilisation de termes spécifiques, de concepts, c'est-à-dire qu'il faut enfermer les choses dans les mots.(...). On caricature les choses par l'usage des mots excessifs ou trop vagues ; on détruit le sens des mots en élargissant leur contenu pour y fourrer des choses hétéroclites. Personne, aucun chercheur, aucun romancier n'échappe à l'usure ou à la déformation réciproque des mots et des choses, à leur inadéquation inévitable* »²¹.

Parce qu'il sollicite les deux registres (adhérence et désadhérence), l'exercice qui consiste à parler de l'activité est un défi. En effet penser, parler, même en adhérence, c'est faire appel aux mots, aux concepts et donc l'adhérence, pour réelle qu'elle soit, est relative. Une attention particulière doit être portée à l'utilisation et à la mise en mots, attention d'autant plus exigée dans ce pays que les travaux universitaires sont généralement faits en français alors que les activités sont dites dans les langues vernaculaires.

²¹ Verhaegen Benoît « Petite économie : captive ou libérée » [7, p. 232].

Il convient ainsi de considérer la relation entre le concept et l'activité dans une relation de double anticipation. Le concept anticipe l'activité parce que celle-ci est impossible sans celui-là, ne fût-ce que parce qu'il faut qu'elle soit pensée préalablement ; mais inversement, il y a anticipation de l'activité sur le concept parce que la singularité de la situation (jamais deux situations ne sont identiques) fera apparaître les limites, les lacunes, parfois même l'incohérence, voire l'impossibilité du concept de tout anticiper, de dire tout le réel. Pour répondre à ce « trou de normes », le producteur est contraint d'anticiper, d'innover, d'utiliser son intelligence, bref de gérer et ceci quelle que soit son activité. Les savoirs académiques sont-ils appropriés pour la connaissance de cette double anticipation ?

4. « L'école de la copie »

Cette question s'adresse aux savoirs enseignés dans toutes les universités, quelles soient occidentales ou africaines. Même si nous ne pouvons que survoler cette question, nous venons de l'affirmer, ces savoirs sont autant indispensables qu'insuffisants. Notre courte expérience d'animation d'un séminaire méthodologique d'étudiants de troisième cycle à l'Uni-Uélé nous a appris que, malgré de multiples difficultés, notamment en termes d'accès à la littérature scientifique y compris par internet, ces étudiants avaient une bonne connaissance disciplinaire et qu'ils ne répugnaient pas d'aller à la rencontre du « terrain ».

Toutefois ce qu'ils en rapportent reste très en deçà de ce que ces rencontres devraient produire. Leur lecture reste attachée à un protocole de type expérimental selon un prisme de lecture pré-configuré et anticipant les résultats attendus ; elle ne relève pas d'une rencontre se laissant interroger par les savoirs

de l'autre, par des savoirs reconfigurant les savoirs académiques. Dit autrement, ne sont pas mis en lumière les problèmes, les contradictions, les débats de normes vécus par les gens rencontrés, et encore moins les potentialités transformatrices portées par ces derniers.

Plus sévère que ce constat, sans doute parce que les étudiants sont mieux formés, Richard Ngub'Usim Mpey-Nka s'en prend à « l'école de la copie » congolaise. S'il reconnaît lui aussi la connaissance des savoirs académiques, la « culture générale et spécialité dans un domaine spécifique » donnée par l'Enseignement supérieur universitaire congolais, cette école « produit des diplômés très peu débrouillards, très peu créatifs et donc incapables de contribuer à sortir le pays de ses multiples crises ». Il caractérise cette école de la copie par le « *mimétisme : mimétisme socioculturel, technologique, mental, politique et économique* », privilégiant ainsi « *le conservatisme et le conformisme* ». « *Bien faites ou bien pleines, ces têtes ne servent pas à grand chose si les connaissances qu'elles contiennent ne sont pas utiles ou utilisables. L'utilité du savoir détenu est mesurée en fonction (...) de la mise à contribution du savoir dans la résolution effective des problèmes de la communauté et des problèmes personnels [...]* »²².

²² Richard Ngub'Usim Mpey-Nka, 2006, « Pour que l'école de la copie cède le pas à l'école incitatrice à la créativité des élèves : fondements et pistes », *Congo-Afrique*, n° 410, décembre, Kinshasa, pp. 486-502. Voir aussi le beau discours de Georges Nzongola (directeur pour la gouvernance du PNUD à Oslo) au 30^{ème} anniversaire du CODESIRA à Douala, 2003, *Congo-Afrique*, n° 379. Mentionnons également l'ouvrage collectif dirigé par Sophie Mappa, 2005, *Le savoir occidental au défi des cultures africaines, former pour changer*, Editions Karthala.

5. Les « pré-occupations vitales »

Comment alors connaître et reconnaître les « pré-occupations vitales » des Congolais et Congolaises ? La problématique de l'adhérence/désadhérence de la connaissance est au cœur des préoccupations de l'Institut d'Ergologie²³. Deux principes l'animent. Premièrement, il n'y a pas de connaissance possible de l'activité (au sens défini plus haut) sans les savoirs des protagonistes de ces activités. Celui qui connaît son travail, ses pré-occupations, c'est celui qui les vit ; qui d'autre connaît ce que vit la maman maraîchère d'Isiro, le pygmée de la forêt près de Bunia, le mineur de Kilo-Moto, l'universitaire de Kisangani etc. sinon ces personnes elles-mêmes ? Et deuxième fondement : il n'y a pas de connaissance sans pluridisciplinarité, l'homme ne se découpe pas selon les disciplines académiques (même si celles-ci sont indispensables à sa connaissance). Ces deux fondements évidents ne vont cependant pas sans poser de nombreux problèmes tout en ouvrant des perspectives de connaissances. Mentionnons brièvement ces difficultés.

La rencontre sur le « terrain » des savoirs académiques de l'universitaire (pôle 1) et des savoirs investis, ceux de la personne vivant la situation (pôle 2) nécessite certes des méthodologies

²³ Cet Institut de l'université d'Aix-Marseille a été fondé par Yves Schwartz (philosophe), Daniel Faïta (linguiste) et Bernard Vuillon (sociologue), en collaboration avec Jacques Duraffourg (ergonome), Marc Bartoli (économiste) et François Dollé (ingénieur dans l'industrie automobile), ainsi qu'avec des juristes, des psychologues, des pédagogues, des gestionnaires, des historiens etc. L'Institut forme chaque année, en Master 1^{ère} et 2^{ème} année, une quarantaine d'étudiants issus pour moitié de formation initiale et pour l'autre moitié de la formation continue, de différentes disciplines ou professions et de différentes nationalités. Un certain nombre d'entre eux poursuivent par un doctorat. Les recherches ont ainsi amené l'Institut à s'interroger sur l'universalité de « l'activité » dans les différentes économies et cultures, une section « Ergologie, Travail et Développement » (ETD) a vu le jour (voir le site ergologie.com).

d'observation et d'entretien appropriées mais elle interpelle aussi une dimension épistémologique et éthique (pôle 3). Epistémologique car la rencontre peut conduire, ou conduit, à modifier, à ajouter des sens aux concepts, aux notions, voire à les re-catégoriser. Éthique parce qu'il s'agit d'admettre l'égalité des savoirs académiques et des savoirs investis. Tout surplomb d'un de ces savoirs conduit à l'échec de la rencontre et donc de la production de connaissance.

La pluridisciplinarité n'est pas plus simple. Affirmons d'abord l'importance des disciplines, des spécialisations pour parler comme Richard Ngub'Usim Mpey-Nka. Sans une analyse économique, politique, sociologique, ethnologique, psychologique etc. que pouvons-nous connaître ? Mais, comme écrit ci-dessus, l'homme et sa réalité ne se découpent pas. Une pluridisciplinarité intégrative (chaque discipline se laisse interroger par les autres) est nécessaire²⁴. Ceci exige un important travail de reformulation pour chacune d'entre elles.

L'approche ergologique établit des liens entre le micro et le macro. En effet des décisions ou orientations, prises au niveau macro d'une société, ont des répercussions dans l'agir humain à une échelle micro. Réciproquement dans l'infime de ses activités, la maman maraîchère, le pygmée, le mineur, l'universitaire réévaluent (renormalisent) les normes macro imposées et « retraitent » les valeurs qu'elles portent²⁵. Parce qu'il y a débat de valeurs, il y a débat de normes. Les valeurs de la maraîchère, du

²⁴ Professeur dans cet institut, Renato Di Ruzza différencie pluridisciplinarité coopérative et intégrative [9].

²⁵ Cette notion de « renormalisation » mériterait un développement qui alourdirait la pagination. Retenons qu'elle reste au centre de la conception ergologique du rapport de l'homme à son milieu. L'homme n'est jamais inerte dans son milieu, il y choisit ce qui lui convient et lui impose sa marque. Une norme est le résultat d'un choix porteur d'une orientation et de valeur(s), chaque homme étant lui aussi porteur de valeurs qui lui sont propres, car comme l'écrivait Georges Canguilhem, « Tout homme veut être sujet de ses normes ». Voir [2] ainsi que [3].

pygmée, du mineur, de l'universitaire sont différentes de celles de celui ou de ceux qui édictent les normes.

Enfin, retenons que ces débats de normes sont sources de potentialités transformatrices. Pour peu qu'elles arrivent à être formalisées, cela débouche sur une autre façon de voir les choses, sur d'autres perspectives de vie et d'agir, et ceci depuis le plus micro des actes quotidiens. Ces débats renvoient *in fine* au vivre ensemble et aux enjeux de la démocratie. Démocratie *in situ* loin de la démocratie formelle actuelle, celle-là devant fonder celle-ci, selon nous.

Pour schématiser que soit cette présentation de la démarche ergologique, elle permet d'imaginer les ouvertures que cette démarche offre lors de recherches sur des chantiers concrets. Penser le développement avec les habitants et à partir de leurs « pré-occupations vitales », leur montrer qu'ils possèdent un savoir (qu'ils ont à « enseigner » y compris à des universitaires) permet de leur donner la possibilité de (re)conquérir leur dignité, de s'autodéterminer par une confiance retrouvée dans leur capacité²⁶. Etablir une transitivity critique, c'est-à-dire faire le lien entre une cause et un résultat, pour parler comme Paulo Freire, c'est faire œuvre éducative, notamment civique.

²⁶ Voir Dominique Efos sur les discours et dispositifs participatifs dans les actions de développement, les usages des notions de « société civile » ou d'« empowerment » [11].

Conclusion

Comme écrit au début de cette lettre, les présentes réflexions souhaitent être prolongées par vos avis, vos accords et désaccords, vos remarques etc. Elles ne sont en aucun cas définitives et n'ont aucune prétention à vouloir donner des leçons.

Cette dernière remarque permet de répondre à une objection qui pourrait être faite. Après avoir critiqué le transfert de savoirs occidentaux, n'est-il pas proposé ici la même chose ? Nous ne le pensons et ne le souhaitons pas. Notre critique ne s'adresse pas aux « savoirs occidentaux », les savoirs sont, sinon universels, du moins bien commun de l'humanité. La critique s'adresse à leur application, leur transfert notamment sous forme de « boîte à outils », sans prendre en compte la culture du pays.

De plus l'approche ergologique n'a comme objectif que d'inciter ceux qui vivent et travaillent à mettre en mots un point de vue sur leur activité, afin de le rendre communicable et de le soumettre à la confrontation des savoirs. Ce point de vue n'est pas disponible spontanément, il demande le plus souvent à être construit. Il appartient alors aux savoirs constitués et socialement reconnus de se laisser interpellé par l'activité humaine, telle qu'elle apparaît dans des points de vue argumentés » [17]. C'est ainsi qu'elle est une approche apportant un plus aux limites des savoirs disciplinaires, mais en aucun cas les remplaçant.

Il s'agit d'autant moins être donneur de leçon que de nombreuses tentatives alternatives, expérimentations existent déjà, ou vont dans ce sens, au Congo, comme le montrent le travail de l'Institut supérieur de développement rural de Bukavu, l'animation des colloques annuels de l'Uni-Uélé et

son observatoire, le travail de la faculté de développement de l'Université Shalom à Bunia et de très nombreuses autres initiatives connues ou non, sans parler des potentialités des étudiants rencontrés²⁷.

Ce qui nous apparaît certain, c'est que le développement du pays ne se fera qu'avec la participation active de tous ses habitants. Ces quelques réflexions souhaitent contribuer à faire fructifier ces potentialités. Dans l'attente de vos réactions, merci encore pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé.

²⁷ Par exemple, les monographies précises menées par les étudiants en fin de cursus sur différentes activités ou populations pourraient contribuer à cette connaissance.

Références bibliographiques

- [1] BAYART F., 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Editions Fayard
- [2] CANGUILHEM G., 1947, « Milieu et normes de l'homme au travail », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Volume III, Paris, Editions du Seuil, pp. 120-136
- [3] CANGUILHEM G., 1966, *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses Universitaires de France
- [4] CENTRE D'ETUDE POUR L'ACTION SOCIALE, *Congo-Afrique*, R.D.C, Kinshasa/Gombe
- [5] CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATIONS AFRICAINES, 1971 – 1992, *Cahiers* (auxquels ont succédé *Les cahiers africains*), Bruxelles, Musée Royal de l'Afrique Centrale
- [6] DE VILLERS G., (dir), 1992, « Le pauvre, le hors-la-loi, le métis », *Les Cahiers du CEDAF*, n° 6, Bruxelles
- [7] DE VILLERS G., (dir), 1994, « Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique », *Les cahiers du CEDAF*, n° 3-4, Bruxelles
- [8] DIAWARA M., 2003, « Ce que travailler veut dire dans le monde Mandé », dans Hélène D'almeida-Topor, Monique Lakroum et Gerd Spittler (dir), *Le travail en Afrique noire*, Paris, Karthala Editions
- [9] DI RUZZA R. ET HALEVI J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie*, *Lettre aux amis*, Paris, L'Harmattan
- [10] DURRIVE L. ET SCHWARTZ Y. (dir), 2009, *L'activité en Dialogues. Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Editions Octarès
- [11] EFROS D., 2012, « Des approches "participatives" aux processus d'"empowerment" : quelle autodétermination des conditions d'un développement ? », *Ergologia*, n° 6, Université d'Aix-Marseille, Mars, pp. 41-114
- [12] GLISSANT E. ET CHAMOISEAU P., 2009, *L'introuvable beauté du monde. Lettre à Barack Obama*, Paris, Editions Galaade - Institut du Tout Monde

- [13] KABOU A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, Editions L'Harmattan
- [14] MAPPA S., 1999, *La démocratie planétaire : un rêve occidental*, Saint Maur les fossés, Editions Sepia, 2^{ème} édition (1^{ère} édition 1997, Paris, L'Harmattan)
- [15] NOUROUDINE A., 2001, *Techniques et cultures. Comment s'approprié-t-on des technologies transférées ?*, Toulouse, Editions Octarès
- [16] NOUROUDINE A., 2009, « Le travail composante oubliée dans le document stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté aux Comores », *Ergologia*, n° 1, Université de Provence, janvier, pp. 171-201 ; ou site www.ergologie.com, rubrique ETD (ergologie, travail, développement)
- [17] SCHWARTZ Y., 2009, « Manifeste pour un ergo-engagement », dans Yves Schwartz et Louis Durrive (dir), *L'activité en Dialogues. Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 221-249